



RAPPORT MORAL ANNEE 2016 ACTIONS EN GUINEE

Sur l'année 2016, nous avons continué les actions d'aide au développement qui se poursuivent depuis l'origine de l'association sur la sous-préfecture de KANKALABE.

Nos actions en Guinée supposent :

- la disponibilité de tous les membres du bureau de l'association qui se consacrent tout au long de l'année à animer des actions en France et à participer aux réunions mensuelles et aux rencontres informelles pour faire vivre l'AKGN ;
- une réflexion, un travail en équipe, en France en lien étroit avec nos partenaires guinéens ;
- des financements que nous octroyent nos fidèles soutiens : les collectivités publiques, les partenaires privés et les donateurs.

Le point particulier de l'année 2016 a été l'organisation d'une mission de 3 semaines en juillet 2016 de 10 étudiants de Science po Strasbourg. Celle-ci nous a mobilisés tout au long de l'année 2016 tant dans sa préparation que dans l'accompagnement des actions sur place.

Nous détaillerons successivement les actions à Kankalabé et à Dalaba s'agissant des parrainages, avant d'évoquer les 2 missions effectuées sur place par l'AKGN en 2016.

1- DETAIL DES ACTIONS A KANKALABE

a) EDUCATION – ACTION « CONSTRUIS MOI UN AVENIR »

Il s'agit d'un projet pluriannuel lancé en 2014, qui visait à faire revivre le lycée de Kankalabé pour permettre aux enfants de familles défavorisées qui n'ont pas les moyens d'aller étudier ailleurs, de suivre un enseignement de qualité jusqu'au baccalauréat.

OBJECTIFS :

- à court terme : faire rouvrir le lycée qui avait fermé ses portes à la rentrée scolaire 2013,
- à moyen terme : faire passer et réussir le baccalauréat à des élèves sur Kankalabé pour la première fois de l'histoire du lycée : objectif 2017,
- à long terme : faire du lycée de Kankalabé un lycée rural de référence en Guinée et en faire un moteur pour les élèves des écoles primaires et du collège.

ETAPES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS :

- **Sur le plan matériel :**
 - 1^{ère} phase : la rénovation de 2 bâtiments du lycée (qui en comprend 4 avec ceux du collège) : 2014-2015 et installation de nouvelles latrines.
 - 2^{ème} phase : la rénovation d'un 3^{ème} bâtiment (le 4^{ème} en trop mauvais état devait être reconstruit) : 2015.
 - 3^{ème} phase : la rénovation succincte du 4^{ème} bâtiment qui n'aura finalement pas été détruit : 2016.
 - 4^{ème} phase : construction d'un 5^{ème} bâtiment : 2016.
 - **Réalisation de nos partenaires** : installation photovoltaïque sur le bâtiment de la bibliothèque et réhabilitation du puits qui alimente le Lycée en eau.
 - **A venir en 2017** : la construction d'un complexe multisport composé de 2 terrains pour les sports dits « de mains » et d'une piste d'athlétisme.

Le bilan chiffré détaillé de ces opérations de rénovation et de construction est annexé au présent rapport.

Les travaux sont réalisés par une entreprise de construction de Labé, ville voisine, et ils sont suivis par un ingénieur originaire de Kankalabé.

Les populations participent à l'effort financier à hauteur de 5% du coût total des travaux.

- **Sur le plan pédagogique :**

- mise en place d'un partenariat avec le Lycée St-Sigisbert de Nancy,
- achat de livres scolaires pour les classes de 2^{nde}, de 1^{ère} et de terminale,
- achat de matériel de TP et d'équipement sportif ;
- **Soutien par les ressortissants de Kankalabé établis à Conakry :** financement de professeurs contractuels pour renforcer les effectifs dans certaines matières enseignées.

PRECISIONS SUR CETTE ACTION 3 ANS APRES SON LANCEMENT :

Un collège vétuste, des bâtiments en ruine sans eau ni électricité, des salles de classe sur-fréquentées et des cours non assurés par manque de professeurs dans plusieurs matières... à la rentrée scolaire 2013 le Lycée de Kankalabé avait fermé ses portes.

Résultat : l'absence de toutes perspectives de suivre des études de second degré à Kankalabé pour les enfants d'une sous-préfecture qui compte une population de 20.000 âmes.

L'éducation étant un axe majeur du développement, l'AKGN a décidé de se mobiliser autour du projet de rénovation complète du lycée en sollicitant l'appui de tous les acteurs concernés en France et en Guinée.

Notre engagement a porté sur la rénovation des 4 bâtiments qui composent le collège-lycée de Kankalabé et de mener ce projet, dans le cadre d'un projet pluriannuel en lien étroit avec la communauté de Kankalabé, les ressortissants de Kankalabé à Conakry et les services de l'Education nationale au niveau préfectoral et régional.

La première phase de travaux a été lancée en 2014 pour la rénovation de 2 des 4 bâtiments et d'un bloc de 6 latrines. Les travaux ont été achevés fin février 2015.

Lors de sa mission d'avril 2015, l'AKGN a participé par son Président et sa Vice-Présidente, à l'inauguration officielle des 2 bâtiments du Lycée le 3 avril 2015, en présence du préfet, de la députée de la circonscription, de toutes les autorités régionales et préfectorales guinéennes œuvrant dans le domaine de l'éducation et des forces vives de Kankalabé.

Cette inauguration a été une grande réussite, par la solidarité forte qu'elle a créée entre tous les acteurs de ce projet. Le Lycée de Kankalabé porte désormais le nom de Lycée « FRANCK », choisi par les élèves qui ont voulu associer à leur Lycée, le prénom du Président de l'AKGN en référence à cette journée d'inauguration qui a marqué les esprits.

En été 2015, la seconde phase a été lancée, pour la rénovation d'un 3^{ème} bâtiment qui a été achevé en octobre 2015. L'opportunité de rénovation du 4^{ème} et dernier bâtiment pour laquelle les financements étaient bouclés a été remise en question du fait de l'état de ce dernier bâtiment. C'est en 2016, finalement, qu'il sera décidé de conserver ce bâtiment et de procéder à une rénovation succincte. D'un commun accord, il a également été décidé de construire un 5^{ème} bâtiment neuf pour améliorer la capacité d'accueil des lycéens et des futurs bacheliers.

Côté pédagogique, les effectifs du lycée rouvert depuis 2014 sont les suivants : **554 élèves**, dont 105 lycéens (de la 11^{ème} Année à Terminale) et 449 collégiens (de la 7^{ème} Année à la 10^{ème} Année).

Pour le lycée :

- ❖ 11^{ème} Année (seconde en France) Sciences Sociales : 10 dont 0 filles,
- ❖ 11^{ème} Année Sciences Mathématiques : 27 dont 6 filles,
- ❖ 12^{ème} Année Sciences Sociales : 19 dont 5 filles,
- ❖ 12^{ème} Année (Première en France) Sciences Maths : 8 dont 1 fille,
- ❖ 12^{ème} Année Sciences Expérimentales : 10 dont 5 filles,
- ❖ Terminale Sciences Sociales : 15 dont 5 filles,
- ❖ Terminale Sciences Maths : 7 dont 1 fille,
- ❖ Terminale Sciences Expérimentales : 8 dont 3 filles.

A noter que la 10^{ème} Année (3^{ème} en France) totalise un effectif de 65 élèves (candidats au prochain examen national- BEPC).

Résultats 2016 des examens nationaux pour le Collège Lycée de Kankalabé :

- Entrée en 7^{ème} année (6^{ème} en France) : 141/289 candidats,
- BEPC : 37/37, dont 6 filles.

En plus de ces brillants résultats, il faut signaler que le candidat classé 1^{er} au BEPC 2016 pour toute la Préfecture de Dalaba est un élève du lycée de Kankalabé.

Concernant les professeurs, les Ressortissants de Kankalabé vivant dans les grandes villes ou à l'étranger, ont renouvelé leur important soutien en finançant intégralement la rémunération de professeurs contractuels. Ils ont engagé à la rentrée 2016 3 nouveaux professeurs (Français, Maths-Physique et Chimie), en plus des 5 déjà en poste (Maths, Français, Biologie-Chimie, Anglais).

Sur l'année 2016, l'AKGN a financé l'achat ou pu bénéficier de dons des matériels pédagogiques suivants :

- matériel de TP de physique, 2 ordinateurs portables remis lors de la mission de mars 2016,
- 200 livres scolaires correspondant aux programmes des 3 années Lycée, remis en juillet 2016 ainsi que 275 livres romans, œuvres classiques françaises, un ordinateur portable, 8 calculatrices.

Les conditions optimales sont ainsi satisfaites pour que Kankalabé compte les premiers bacheliers de son histoire au mois de juillet 2017.

b) MICRO CREDIT

Le projet micro-crédit est né en 2008 à Kankalabé et il a été mis effectivement en place courant 2009.

OBJECTIFS :

- développement de l'économie locale,
- amélioration des conditions de vie,
- autonomie des partenaires locaux qui gèrent les fonds prêtés.

Le micro-crédit met à la disposition de petits acteurs économiques locaux des sommes d'argent leur permettant de développer leurs activités agricoles, artisanales et commerciales.

MOYENS :

- moyens cumulés depuis la création du micro-crédit à fin 2016 : 15.000 € environ ;
- moyens octroyés en 2016 : 2.500 €.

Un point fort du micro-crédit est qu'il s'auto alimente et s'auto finance par les remboursements des sommes prêtées et les intérêts produits. Il s'amplifie d'année en année par de nouvelles dotations complémentaires versées par l'AKGN.

Sur l'année 2016, 18 nouveaux prêts ont été accordés, dont 13 pour le commerce, 4 pour l'agriculture et 1 pour l'élevage de ruminants. Chaque opération de prêt vise en principe 3 personnes au minimum solidaires entre elles pour le remboursement de la totalité de la somme mise à disposition. Ce sont donc environ 50 acteurs de la microéconomie locale qui ont été soutenus en 2016.

La moyenne des sommes prêtées est de l'ordre de 500 € sur une période moyenne de 6-8 mois. Le taux du crédit est de 2% par mois ce qui peut paraître extrêmement élevé à notre échelle de valeur occidentale mais qui est en réalité bien moindre que ce qui se pratique sur le marché (3 à 3,5% par mois encore faut-il à ces conditions, présenter des garanties à l'usurier ou à la banque).

Dans ces conditions, pour que le microcrédit puisse subsister, il est essentiel que les groupes d'emprunteurs remboursent scrupuleusement les sommes qui leur sont prêtées. Au 31 décembre 2016, c'est un total de 142 opérations de prêts qui ont été réalisées depuis 2009. Sur ces 142 prêts à des groupes d'emprunteurs, 10 se sont soldés par des pertes partielles définitives au titre de prêts consentis sur une période ancienne allant de 2009 à 2013. La perte s'élève à environ 2.000 €.

Des retards de remboursement sont par ailleurs actuellement constatés sur 10 autres prêts consentis de 2013 à 2015 pour un montant total actuel d'encours d'un peu moins de 2.000 €. Soit un total de 4.000 € perdu ou momentanément bloqué au 31 décembre 2016.

Les pertes et retards cumulés atteignaient 4.800 € au 31/12/2015. La situation s'est donc légèrement améliorée d'autant que les retards ne concernent plus que 4 groupes d'emprunteurs en 2014 et un seul en 2015 pour des montants relativement faibles. Cette amélioration est le fruit de mesures adaptées en concertation étroite avec le coordinateur du micro-crédit au plan local notamment dans les relances systématiques et les règles instituées pour garantir les remboursements dans les délais.

Pour aller plus loin, l'AKGN a financé en 2015 une formation spécifique du coordinateur du microcrédit et de son assistant. Cette formation a été dispensée au début de l'année 2016 par la Fédération des paysans du Fouta Djallon (grosse association très en pointe dans le domaine du micro-crédit, intervenant en appui des paysans principalement dans la culture de la pomme de terre).

La formation a porté sur les thèmes suivants :

- l'organisation (producteurs-groupements-union des groupements- Fédération),
- le mode d'identification des besoins,
- les outils de collecte des besoins,
- les outils de suivi de remboursements des prêts,
- les sanctions infligées aux défaillants,
- le dispositif d'accompagnement technique mis en place par la fédération (l'Equipe des techniciens spécialisés en Agronomie).

Les pertes potentielles évoquées, de l'ordre de 4.000 €, doivent être relativisées en ayant à l'esprit que :

- ce montant est une perte qui doit être étalée sur la période au cours de laquelle elle a été constatée, soit sur 7 années ;
- le système entre en 2017 dans sa 9^{ème} année de fonctionnement et toutes les charges générées par cette action sur place (salaires, frais de déplacement, achat d'une moto pour le coordinateur) ont été autofinancées par les produit des prêts.

En conclusion sur cette action, le micro-crédit est toujours porteur de gros espoirs en termes d'aide au développement car il est un pas important pour la prise d'autonomie, tant des personnes qui travaillent sur place pour faire fonctionner le système, que pour les artisans, agriculteurs, petits commerçants qui bénéficient des soutiens financiers.

c) SANTE DURABLE

L'AKGN appuie depuis plusieurs années les missions de prévention permettant de garantir une santé durable sur Kankalabé. Pour cela, l'association participe à la rémunération de personnel de santé sur le centre de santé de Kankalabé Centre et dans 4 des 6 postes de santé installés dans les districts de la sous-préfecture.

Par application d'une convention « pour la Santé durable » élaborée avec les responsables locaux en 2011, l'AKGN poursuit son soutien en participant à hauteur de 50% au financement des salaires des chefs de poste de N'Dantaba, Kouffa, Thioro et Gobiré, ce qui représente un total d'environ 1.100 € par an. Les communautés villageoises de ces districts assurent le complément des autres 50%.

L'AKGN verse indépendamment de la convention toujours au centre de santé les salaires du gardien, du responsable du point de vente et de la matrone, soit pour un total de 500 € par an.

Nous portons également dans le financement de cette action, 30% de la rémunération de notre coordinateur M. Mamadou Saïdou II BALDE soit un montant de 400 €. Les 70% restant de son salaire sont autofinancés sur les produits générés par le micro-crédit.

Au total donc, le budget pour cette action dans la santé durable a représenté un montant de 1.357 € en 2016 sur la base d'un taux de change moyen de 1 € pour 9.600 francs guinéens.

En 2016, la collaboration est restée figée suite au constat d'une mauvaise gestion du centre de santé de Kankalabé qui avait été fait en 2015, tant dans le domaine de l'organisation générale que de l'hygiène, et de la régulation des stocks.

L'AKGN a rédigé en 2015 un rapport circonstancié à l'attention des directeurs régional et préfectoral de la santé, au Sous-Préfet, au Maire, à l'ACAUPED et à la Présidente du COSAH. Ce rapport est resté sans réponse de la part des autorités.

Pour rappel, ce rapport faisait état de la situation : les locaux sont sales et envahis de cartons entreposés partout ; la salle de consultation prénatale regorge de cartons de matériels de soins stériles, de médicaments, éventrés, écrasés laissés en vrac ; les salles de soins et d'accouchement laissés en l'état suite à un soin avec des produits pharmaceutiques usagés restés en plan ; l'armoire à pharmacie n'est pas rangée, les vaccins dans le réfrigérateur sont périmés, l'affichage de l'activité dans la salle commune n'est pas actualisé, les derniers chiffres enregistrés datent de 2014, etc...

Cette situation est inacceptable et dangereuse pour les patients pour la prévention des infections et la qualité du travail du personnel affecté, sous la responsabilité du chef de centre, n'est pas satisfaisante. Le manque de compétence du chef du centre de santé perdure depuis plusieurs années, malgré des recommandations faites lors de chacune de nos missions annuelles à Kankalabé.

En conclusion, l'AKGN déplore l'absence d'amélioration au Centre de Santé et se voit contrainte de poursuivre le blocage de ses actions de missions santé.

Toutefois, l'AKGN a maintenu sa contribution à la rémunération des personnels de santé exerçant au centre de santé et dans les postes de santé des districts de Kankalabé. L'association poursuit son soutien par l'apport de matériels de soin que nous réservons aux postes de santé, relais du centre de santé dans les districts.

Le projet d'électrification du centre de santé qui est une nécessité reste cependant bloqué en attente de conditions de pratiques de la médecine améliorée.

L'Equipe médicale est restée sans changement, les 6 chefs de poste, dont les 4 pris en charge par l'AKGN, continuent leurs actions. Pas de changement non plus au niveau de l'équipe du Centre de santé. Nous enregistrons cependant l'arrivée d'une Volontaire du Corps de la paix américaine qui vient en appui au centre.

Enfin, le Gouvernement guinéen a entrepris des travaux de rénovation du bâtiment principal du Centre de santé.

d) ACCES DURABLE A L'EAU POTABLE

L'eau est un problème majeur en Guinée où de nombreux hameaux sont dépourvus de toute source proche. A Kankalabé, les équipements publics sont loin d'être suffisants pour alimenter correctement l'ensemble de la population.

Après avoir financé sur les dernières années la réparation des pompes équipant le tiers des 50 forages de la sous-préfecture de Kankalabé et contribué à la mise en place d'une mutualisation des fonds entre les différents districts permettant de garantir la pérennité des ouvrages, nous avons identifié puis décidé en 2014 le financement de travaux de réhabilitation de 11 puits simples d'importance stratégique, parce que situés dans des hameaux éloignés de tout forage de grand diamètre.

En 2015, nous avons poursuivi ce travail de fournis au combien utile à la vie quotidienne des personnes qui vivent dans des hameaux éloignés des forages. 2 puits ont été réhabilités dans les districts de N'Dantaba et Diawleko.

En 2016, nous avons finalisé le paiement de la réhabilitation du puits de Diawleko faite en 2015. Le paiement des travaux avait été gelé car la profondeur du puits n'était pas conforme aux prévisions.

Lors de la mission effectuée en mars 2016, nous nous sommes déplacés dans le district avec le conducteur des travaux, responsable local du Syndicat National en charge de l'aménagement des points d'eau (SNAPE), et nous avons constaté que malgré les imperfections dues à la présence de roche rendant impossible un creusement plus profond, le puits était opérationnel et il n'était pas tari malgré la période de saison sèche déjà très avancée. L'entreprise a donc été réglée à hauteur de 80% du montant qui avait été initialement convenu.

Par ailleurs, il était important de réhabiliter un puits supplémentaire dans ce district de Diawleko particulièrement défavorisé au niveau des ressources en eau potable. Au cours du même déplacement, nous avons pu identifier un point d'eau désaffecté présentant les critères requis pour envisager des travaux utiles (localisation, présence d'eau en saison sèche notamment).

Les travaux consistant en un agrandissement du diamètre, un creusement pour augmenter le volume d'eau disponible et l'aménagement des abords et de la fermeture pour éviter que l'eau ne soit souillée avant sa consommation, ont été réalisés avant le début de la saison des pluies en juin-juillet 2016 et ont représenté un coût de 2.000 €.

L'intérêt de ces opérations pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable des populations défavorisées ne fait pas débat. Nous sommes fiers de ces réalisations et de l'amélioration des conditions de vie quotidiennes de plusieurs centaines de personnes depuis 2014. En outre, nous sommes également particulièrement satisfaits de nous appuyer sur des professionnels locaux pour la réalisation des travaux. Ils montrent à cette occasion leur savoir-faire, leur sérieux et leur implication dans l'amélioration des conditions de vie à Kankalabé. Donner du travail aux entreprises locales est également le moyen d'améliorer le pouvoir d'achat des familles des entrepreneurs et de leurs salariés.

S'agissant de la convention eau, signée en 2010 pour mutualiser les fonds versés par les utilisateurs et permettre la réparation des pompes pour l'avenir, l'AKGN déplore, cette année encore, un faible taux de renouvellement des cotisations des points d'eau. Les fonds recueillis ont toutefois permis le dépannage de 3 pompes.

Améliorer le fonctionnement de cette mutualisation des fonds sera une des tâches à réaliser en 2017. Des informations complémentaires sont données à ce sujet dans la partie consacrée aux missions 2016.

e) REBOISEMENT

Les groupements de planteurs sont nés d'une prise de conscience que, comme dans toute la Guinée, le couvert végétal de la sous-préfecture de Kankalabé se dégrade progressivement, victime notamment de l'écobuage (débroussaillage par le feu), mal utilisé et non maîtrisé qui transforme de grandes étendues, autrefois boisées, en de vastes terrains nus, très pauvres en humus et improductifs ou presque.

C'est en 2012 que les premières actions concrètes ont pu être lancées avec le soutien du partenaire FILOR Avocats, qui compense ses émissions de CO² dans le cadre de sa politique d'Eco développement. FILOR Avocats a poursuivi son soutien aux actions de reboisement à Kankalabé tous les ans depuis 2012.

A Kankalabé, les reboisements sont utiles à plus d'un titre :

- a) à court terme, ils permettent aux membres de l'Union des groupements de planteurs de se former à la sylviculture car des formations de base ont été mises en place en préalable à l'opération. Ils procurent par ailleurs une activité aux membres des groupements ;
- b) au niveau de la gestion, l'Union a négocié avec les propriétaires terriens et a signé des conventions de mise à disposition des terrains sur une période de 30 ans, en contrepartie de l'attribution de 10% des produits de l'exploitation au propriétaire ;
- c) à moyen et long terme, les arbres à croissance rapide vont avoir une utilité environnementale et économique. Au plan écologique, ils vont végétaliser des terrains nus et très pauvres. Au plan économique, les arbres doivent relancer l'activité des scieurs, des bûcherons et, d'une manière générale, de toute l'activité qui tourne autour du bois.

En 2016, une nouvelle opération de reboisement a été réalisée par l'AKGN au moyen de financements de plus de 5.000 €.

L'Union des groupements des planteurs de Kankalabé a :

- réalisé de nouvelles plantations : 14 hectares sur des sites différents ; 48.000 plants produits en pépinière et plantés, principalement le Gméline, l'Acacia Mangium et l'eucalyptus,
- assuré l'entretien des anciennes plantations,
- procédé à des opérations d'identification des parcelles,
- accompagné les étudiants Sciences Po dans leur projet de plantation de 0,4ha plantés au lycée.

L'AKGN se réjouit de la forte implication des membres de l'Union des groupements des planteurs. Au total, 60 ha ont été reboisés aujourd'hui.

2- PARRAINAGES D'ENFANTS A DALABA

Cette action n'est pas menée à Kankalabé mais dans la préfecture de Dalaba. Depuis plusieurs années, l'AKGN poursuit son action de parrainage grâce à des engagements pris par des parrains, d'apporter une contribution pérenne, pour garantir la scolarité complète d'enfants dont les familles ont de graves difficultés financières.

En 2016, l'AKGN a rendu visite à Sœur Célestine qui a fait un bilan succinct de l'école : 40 enseignants pour plus de 1 000 élèves de la maternelle au collège.

Les enfants parrainés par les adhérents de notre association, par l'association Souches et par l'Ecole Saint-Pierre de Nancy (opération « bol de riz »), sont au nombre de : 49.

Dans le détail et par sections, les effectifs sont les suivants :

Primaire		Secondaire	
CP 1 et CP 2	9	6ème	4
CE1	4	5ème	3
CE2	4	4 ^{ème}	3
CM1	9	3ème	5
CM2	7	Lycée Public	1
TOTAL	33	TOTAL	16

Les parrains s'engagent à verser durant la période des études des enfants défavorisés scolarisés, des montants annuels qui s'élèvent actuellement à 40 € pour un élève du primaire et à 60 € pour un élève du secondaire. Ces montants couvrent les frais généraux de scolarité.

3- DEROULEMENT DES MISSIONS SUR PLACE EN 2016

a) Mission du mois de mars 2016

Du 20 au 27 mars une première mission avait pour but de faire le point sur les différentes actions en cours et de préparer la venue des étudiants en juillet. Celle-ci a été effectuée par Franck Brancaléoni.

Sur place, nous avons pu rencontrer les interlocuteurs locaux concernés par les actions de l'AKGN dans les diverses thématiques.

Concernant l'action pluriannuelle «accès durable à l'eau potable pour tous », nous avons fait le point sur la convention qui organise la mutualisation des moyens pour réparer les pompes et sur les réhabilitations de puits simples. Il est rappelé que la convention signée en mai 2010 permet de centraliser les fonds collectés auprès de chaque point d'eau équipé d'une pompe. Ces fonds doivent permettre d'entretenir dans la durée les ouvrages et pérenniser ainsi l'approvisionnement en eau potable de la population de chaque district de Kankalabé.

Le bilan de cette action est mitigé, il faut bien le dire. Côté positif, la structure mise ne place existe toujours, collecte et réalise les travaux importants, que chaque point d'eau ne pourrait réaliser s'il devait y faire face tout seul. Côté négatif, les difficultés rencontrées pour faire rentrer les cotisations annuelles pourtant très faibles. L'action devra être confortée et un responsable devra être désigné afin que nous ayons un interlocuteur sur place pour assurer le suivi et améliorer l'efficacité de la gestion des points d'eau si importante au quotidien.

Le micro-crédit et le reboisement ont fait l'objet d'analyses avec les responsables.

Une nouvelle opération de reboisement (la 5^{ème} depuis 2012) a été initiée et nous avons pu voir les pépinières ainsi que quelques parcelles ayant fait l'objet de reboisements au cours des années antérieures.

Toutefois, le thème majeur de la mission a été le suivi de l'action « Construis-moi un avenir », avec la finalisation d'une rénovation sommaire du 4^{ème} bâtiment et surtout la construction d'un 5^{ème} et dernier bâtiment destiné à accueillir les élèves de terminale.

Cette action pluriannuelle suit son cours selon un programme préétabli qui est respecté et même amélioré puisqu'on a pu financer la construction d'un nouveau bâtiment, privilégiée à une rénovation lourde du 4^{ème} bâtiment afin de pouvoir répondre aux besoins de nouvelles salles de classes.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec l'administration du lycée, avec les professeurs et avec les élèves des classes de 12^{ème} (1^{ère} en France). Il s'agissait à la fois :

- de valider les travaux (devis, implantation de la nouvelle construction, plannings),
- de remettre livres, ordinateurs, matériel d'expérimentation pour l'enseignement de la physique,
- d'échanger avec les professeurs et chaque élève de 1^{ère} pour apprécier les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien, leurs souhaits, l'organisation des cours, et voir comment il était possible de mettre en place un soutien pédagogique optimal.

Ces rencontres avaient bien sûr également en ligne de mire la préparation de la seconde mission programmée en juillet 2016.

b) Mission du mois de juillet 2016

Comme indiqué ci-avant, 10 étudiants de Sciences Po Strasbourg avaient accepté de partir pour une mission de soutien pédagogique des élèves du Lycée de Kankalabé. Cette mission a été préparée en partenariat étroit entre l'AKGN et le Bureau des Etudiants de Sciences Po. Le président de l'AKGN a accompagné les étudiants en Guinée la première semaine.

Sur cette mission de 3 semaines, les étudiants ont organisé avec l'appui de l'administration du lycée, mais également de nombreux professeurs qui avaient accepté de participer à l'action en réduisant leurs congés, un programme de révision dans toutes les matières enseignées en s'occupant plus particulièrement des élèves qui s'apprêtaient à entrer en terminale (en vue du baccalauréat) et des élèves qui allaient entrer en 3^{ème} (en 10^{ème} en Guinée) et qui allaient donc passer le brevet.

Les cours de révision ont occupé la majeure partie du temps de cette mission.

Toutefois d'autres actions ont été menées par les étudiants :

- financement et participation active au reboisement des abords du Lycée sur 4.000 m²,
- installation de panneaux signalant les parcelles déjà reboisées,
- financement et suivi des travaux visant à installer de gros bacs permettant la récupération et le tri des déchets, au Lycée et au Centre de Santé,
- rédaction et signature d'une charte par les usagers, les autorités locales et la responsable des étudiants en qualité de représentante de l'AKGN, visant à organiser la gestion des déchets et à fixer les règles à respecter pour améliorer l'hygiène et la propreté des lieux publics,
- initiation au micro-crédit et étude de cette action qui intéressait les étudiants dans le cadre de leurs études.

Pour plus de détails, un rapport de mission rédigé par les étudiants est annexé au bilan 2016 des actions en France.

CONCLUSION

Ce rapide tour d'horizon montre que toutes les actions de l'AKGN s'inscrivent dans une démarche intégrée et réfléchie, en concertation avec les populations. Elles sont suivies au quotidien par une ONG partenaire sur place et par un coordonnateur dévoué à la population de son village vivant à Kankalabé et rémunéré par l'AKGN depuis plusieurs années.

Le rapport d'activité donne une image claire et sans faux semblants de ce qui est une réussite dans les actions menées, mais également des soucis rencontrés qui nécessitent des ajustements et des remises en cause lorsque tout ne fonctionne pas comme il le faudrait.

Notre but à court terme, qui est l'amélioration des conditions de vie si difficiles en milieu rural en Guinée, nous le poursuivons dans un secteur géographique déterminé à l'échelle de nos moyens. Kankalabé doit être un modèle de développement pour les nombreuses sous-préfectures du pays qui sont dans une situation comparable.

Sur le moyen terme, nos actions doivent tendre à la mise en place de structures pérennes, gérées au plan local et auto financées dans tous les domaines dans lesquels intervient notre association : économique et financier, eau, éducation, électrification, santé.

Notre action devrait alors être un véritable partenariat avec un soutien financier ponctuel sur des actions ciblées.

Sur le long terme enfin, et dans un monde idéal auquel nous nous devons de croire, nous aurons à cœur d'entretenir les relations fraternelles, laïques et durables dont notre cheminement en commun vers le développement de Kankalabé, commencé en 1988, aura été le terreau.

Nous poursuivrons sans relâche nos efforts en 2017 pour atteindre ces objectifs.

Remerciements :

En Guinée, l'AKGN remercie particulièrement Amadou Diallo pour son aide notamment dans les transactions financières et dans l'organisation des réunions avec les ressortissants de Kankalabé à Conakry ; Mamadou Saïdou Baldé le salarié de l'AKGN à Kankalabé pour le suivi de toutes nos missions sur place et son travail inlassable.

Pour l'intendance, nous avons la chance de travailler avec l'association Fouta Trekking. Cellou Bah, en dehors de notre accompagnement dans nos missions qui est une activité très marginale, le responsable de l'association rencontré au hasard de nos déplacements, fait un travail remarquable dans le domaine du tourisme solidaire. Il met en valeur les sites touristiques de la région du Fouta Djallon. Il crée une animation locale et donne du travail dans les hameaux les plus reculés qui présentent néanmoins un attrait pour le marcheur européen. Malgré l'adversité, les troubles politiques, Ebola, l'état des routes et des infrastructures, une vie quotidienne où la moindre opération de la vie courante peut devenir compliquée, il poursuit avec une équipe de guides jeune et dynamique un travail remarquable.

Dans nos missions, Fouta Trekking s'occupe de trouver un véhicule disponible le jour J. Cellou ou son adjoint Bouba facilitent grandement toutes les petites opérations qui vont du change d'argent sur place, à l'achat de nourriture, l'identification des lieux de halte, la traduction lorsque c'est nécessaire, la préparation des rencontres avec les différents interlocuteurs au cours des trajets, l'utilisation d'un réseau de connaissances qui permet de toujours trouver ce dont nous avons besoin sans que cela ne devienne un parcours du combattant. En prime, le sourire, l'humour la bonne humeur et l'implication dans la volonté de faire avancer les choses avec nous, font de Cellou, Bouba et de l'association Fouta Trekking des partenaires précieux.

L'AKGN tient également à remercier Nadine Bari pour son accueil et soutien indéfectible malgré ses nombreux engagements pour l'association Guinée Solidarité qu'elle préside ; Frédéric Briegel, dirigeant d'entreprise à Conakry, pour son aide précieuse dans les transactions bancaires toujours très difficiles en Guinée.

Pour les actions dans le domaine de la santé, nous pouvons toujours compter sur l'aide du professeur Baldé, ancien président de l'ordre des médecins de Guinée, celle du docteur Barry, ainsi que celle du docteur Alpha Oumar Baldé.

En France, nous remercions tout particulièrement :

- les collectivités publiques : Conseil Régional Grand Est, Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, Ville de Nancy pour leur aide essentielle à la réalisation des travaux sur le lycée. Nous saluons également le dévouement des permanents qui nous assistent avec patience dans l'analyse des demandes de subventions ;
- la paroisse Saint-Sébastien pour l'organisation de la brocante annuelle ;
- la société FILOR Avocats pour son soutien des actions reboisements depuis 2012 et son appui précieux pour la réalisation des travaux du lycée, la société Optinove qui a donné et renoué gracieusement des ordinateurs portables et les entreprises qui nous donnent du matériel ;
- les nombreux donateurs, les adhérents et tous ceux qui consacrent de nombreuses soirées et week-end pour faire vivre notre belle association.

Nancy, le 9 mars 2017
Pour l'AKGN
F. BRANCALEONI

Pour mémoire :

Présidente honoraire : Véronique HELLUY, à l'origine de l'AKGN et présidente pendant 24 ans ;
Président honoraire : Mamadou Oury Baldé qui a créé l'AKGN en 1988 ;
Membre d'honneur : Fanta Mandy Kouyaté à l'origine du partenariat avec Koumana 1989
Charles ADAM, trésorier et membre actif décédé en 2015

TRAVAUX DE RENOVATION DU LYCEE

Bilan au 31 décembre 2016

Dépenses (coût de construction)		Recettes (financements obtenus)	
2014			
Travaux Bâtiment 1	14.453 €	Dons affectés	4.240 €
Travaux Bâtiment 2	3.853 €	Dons Hello Asso	5.470 €
		Subventions (CD)	4.000 €
		Brocante	2.802 €
TOTAL 2014	18.306 €	TOTAL	16.512 €
2015			
Travaux Bâtiment 2	7.751 €	Dons affectés	4.200 €
Travaux Bâtiment 3	12.410 €	Dons Hello Asso	9.580 €
		Subvention (CR)	10.195 €
		Subvention (CD)	4.000 €
		Subvention (ville)	1.500 €
		Brocante	1.335 €
TOTAL 2015	20.161 €	TOTAL	30.810 €
2016			
Retenue garantie bâtiment 3 :	863 €	Dons affectés	3.437 €
Travaux Bâtiment 4	1.140 €	Dons Hello Asso	6.435 €
Travaux Bâtiment 5	24.446 €	Subvention (CR)	6.402 €
		Subvention (CD)	3.000 €
		Subvention (ville)	1.500 €
		Brocante	1.679 €
TOTAL 2016	26.449 €	TOTAL 2016 :	22.453 €
Excédent affectable phase 5 (complexe sportif) :	4.859 €		
COÛT TOTAL 2014 - 2016 :	69.775 €	TOTAL PRODUITS AFFECTES 2014 – 2016 :	69.775 €